

VAR HABITAT – OPH DU VAR

Siège Social : Avenue Pablo Picasso – 83160 LA VALETTE DU VAR
Adresse postale : B.P. 29 – 83040 TOULON CEDEX 9

EXTRAIT

20

du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration de
VAR HABITAT – OPH DU VAR

SEANCE du **16 OCTOBRE 2025**

Objet de la délibération :

**LE BEAUSSET –
OPERATION
« PASTEUR-
GUYNEMER » PROJET
D'ACQUISITION-
AMELIORATION DE 14
LOGEMENTS LOCATIFS
SOCIAUX**

Le Conseil d'Administration de VAR HABITAT – OPH DU VAR
conformément à son Règlement Intérieur s'est réuni à :
LA VALETTE DU VAR

sous la présidence de : **M. Thierry ALBERTINI**

ADMINISTRATEURS EN EXERCICE : **23**

Présents : Thierry ALBERTINI, Rodolphe ARNAUD, Bruno BAIXE,
Catherine BASCHIERI, Christian BRIEL, Michèle BUGEAU, Dominique
CAPITAINE, Solange CHIECCHIO, Dominique LAIN, Patrick
EVEILLEAU, Jeannine GHIO, Loïc GUILLEUX, Josée MASSI, Serge
PELLEGRIN, Valérie RIALLAND

Patrick DEBIEUVRE, ayant donné pouvoir à Thierry ALBERTINI
Marc ESPONDA, ayant donné pouvoir à Valérie RIALLAND

Absents et excusés : Martine ARENAS, Dalila CHOUIAH, Carmen
COINTREL, Delphine GROSSO, Marc LAURIOL, Jacques PEYROT

Représentants du CSE présent : Didier D'HOTEL, Stéphanie
MANETTI

Commissaire du gouvernement : Frédéric LOUBEYRE (DDTM du
Var) – excusé

Monsieur le Président dit :

Chers Collègues,

VAR HABITAT a été sollicité pour l'acquisition sur la commune du BEAUSSET à l'angle
des Rue Pasteur et Guynemer, dans le centre ancien, d'un ensemble immobilier
composé de plusieurs maisons de ville, appartenant à l'EPF PACA.

Cette acquisition est une réelle opportunité et permettrait la réalisation d'un
programme immobilier en acquisition-réhabilitation de 14 logements. Il n'y a pas de
places de stationnements prévus.

La répartition serait de : 5 PLAÏ et 9 PLUS, répartis sur les 6 T2 – 5 T3 – 2 T4 – 1 T5

L'opération nécessite l'acquisition d'un tènement foncier figurant au cadastre de la
manière suivante :

Commune : LE BEAUSSET

Section : AB

Numéros :

- 707 pour 38 m²
- 709 pour 130 m²
- 710 pour 73 m²
- 711 pour 24 m²
- 708 pour 275 m²

Le prix de revient global d'acquisition du foncier s'élève à ce jour à 1.204.118,09 € TTC, sur lequel s'applique une minoration du fonds SRU et des fonds friches de 500.000 €, soit un prix d'acquisition de 704.118,09 € TTC (TVA marge 0€).

Le projet prévoit la conservation des façades sur rue existante, la création d'ouverture pour dégager des logements. L'intérieur pourra être en partie conservé si la recomposition du programme le permet.

Le coût total de l'opération est estimé à 3 853 935 € TTC.

Je vous demande donc de bien vouloir autoriser :

- La réalisation de l'opération et son coût prévisionnel,
- L'acquisition des parcelles aux conditions sus-énoncées,
- Le lancement des études, appels d'offres service et travaux et signature des marchés afférents,
- Le Directeur Général à signer tous les actes à intervenir nécessaires à la réalisation de l'opération.

Le Conseil d'Administration après avoir entendu l'exposé de son Président, l'adopte à l'unanimité et le transforme en délibération, accordant ainsi les autorisations sollicitées.

Le Président,

Thierry ALBERTINI